



FACULTÉ DE
DROIT

NOUVEL ATELIER CRITIQUE DE DROIT SOCIAL

VOTRE FORMATION EN DROIT SOCIAL



OBJECTIFS

A partir d'exposés et d'échanges interactifs avec les participants, l'atelier trimestriel de jurisprudence sociale a pour but :

- D'actualiser les connaissances en droit individuel et collectif du travail et de la protection sociale à travers l'étude des principaux arrêts récents de la Cour de cassation, et des Cour d'Appel de Amiens, Douai et Rouen.
- Développer son sens critique à l'égard des décisions rendues
- Cette formation est éligible au titre de l'obligation de formation continue des avocats de 20 heures.

NOUVEL ATELIER CRITIQUE DE DROIT SOCIAL

VOTRE FORMATION EN DROIT SOCIAL



Coût

Nombre de participants limité à 20 personnes maximum par séance de 3 heures et 80 personnes pour la journée de 8 heures.

- Cycle complet de 11 heures de formation : 350 euros TTC (incluant la journée de 8 heures de formation et le repas)
- Inscription à la séance de 3h : 150 euros TTC
- Inscription à la journée d'étude de 8 heures : 250 euros TTC (repas inclus)

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée sous réserve d'être accompagnées de leur règlement, avec priorité aux inscriptions au cycle complet et dans la limite des places disponibles.

Rédacteurs Intervenants

- Gregory OLCZAK GODEFERT
- Wilfried POLAERT
- Laurent ROBERVAL
- Jean Luc WABANT
Avocats au Barreau de Lille.

- Jean-Jacques GATINEAU,
Avocat à la Cour de Cassation
et au Conseil d'Etat.
Animateur de l'atelier

Public

Il s'adresse aux avocats spécialisés en droit social ou justifiant d'une certaine pratique de la matière. La journée d'étude de 8h est ouverte aux juristes en droit social, aux directeurs et responsables des ressources humaines, aux responsables syndicaux et aux étudiants de master 2

Inscriptions :

fld@univ-catholille.fr
03 20 13 41 .33

PROGRAMME • 2018 :

LE + DE LA FORMATION

Avec un exemplaire complet de la revue jurisprudentielle en droit social servant ainsi d'outil de travail au quotidien, cette formation est au plus proche de vos demandes. Pratique et interactive, cette formation vous permettra d'appréhender les conséquences des modifications en droit du travail et de la protection sociale et contribuera à poser un regard critique constructif sur la jurisprudence sociale.

■ Pour la séance trimestrielle

- Étude de 3 mois d'actualité jurisprudentielle des de la Cour de Cassation et des la Cour d'Appel de Amiens, Douai et Rouen
- Analyse critique des principaux arrêts
- Confrontation des points de vue lors de cet atelier d'échanges et de réflexion entre professionnels.

■ Journée d'étude

Analyse de différents thèmes de droit social en lien avec l'actualité de l'année écoulée.

Dates

11 heures de formation en droit social :

- 1 séance de 3 heures, de 17h à 20h
- Une journée d'étude de 8 heures.

Trimestre : 4 et 11 octobre 2018

Journée complète :
mercredi 5 décembre
(8h30 - 12h30, 14h - 18h)

Inscriptions possibles
à la séance.

FACULTÉ LIBRE DE DROIT • INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL), ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE D'INTERET GENERAL (EESPIG) EN 2015.
60 BOULEVARD VAUBAN • CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE

SIRET 775 624 240 000 13 • CODE APE 8542 Z • TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 66 775 624 240 • Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée le 06/08/2004,
le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du correspondant informatique et libertés de l'Institut Catholique de Lille.